

Colmar, le 26 avril 2022

Niederhergheim : construction d'une aire de covoiturage à proximité de l'autoroute

La Collectivité européenne d'Alsace favorise le partage de véhicules entre automobilistes dans l'objectif de réduire le trafic automobile. C'est pourquoi elle aménage depuis le lundi 25 avril une aire de covoiturage à Niederhergheim, en bordure de la RD1Bis et à proximité de l'A35.

Un parking sécurisé de 15 places dont une « PMR », réservée aux personnes à mobilité réduite, est donc réalisé à cet endroit. L'opération s'achèvera vers la mi-mai.



Vue d'ensemble du projet.



Terrassement - Décapage de la terre végétale.

Selon le modèle de l'aire de Niederentzen mise en service récemment, des dalles drainantes seront posées afin de favoriser l'infiltration dans les sols et limiter au maximum l'imperméabilisation du site. Les voies de circulation resteront constituées d'enrobés. Les stationnements seront délimités par des pavés rouges sans aucun ajout de peinture.



Des dalles drainantes réduisent l'impact écologique de l'aménagement.

Le budget de cet équipement s'élève à 80 000 € pris en charge à 20% par la CeA et à 80% par l'Etat dans le cadre de son plan de relance.

Contact presse :

Anne Pradines
Attaché de presse
Collectivité européenne d'Alsace
Tél : 06 75 55 23 61
anne.pradines@alsace.eu